

Sous la Haute Présidence de Son Excellence **Ali BONGO ONDIMBA**, Président de la République, Chef de l'Etat, le Conseil des Ministres s'est réuni ce jour, Vendredi 25 Août 2017, à partir de 11 heures, au Palais de la Présidence de la République.

A l'ouverture des travaux, le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence **Ali BONGO ONDIMBA** a tenu à féliciter :

- * d'une part, le Vice-Président de la République nommé conformément à l'article 14 alinéa a de la Constitution Gabonaise qui a prêté serment conformément à l'article 14 c, en prononçant le sermon dont la formule suit : « Je jure de respecter la Constitution et l'Etat de droit, de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge dans le strict respect de ses obligations de loyauté et de confidentialité à l'égard du Chef de l'Etat » ;
- * d'autre part, les membres du Gouvernement maintenus ou nouvellement promus.

A cette occasion, le Président de la République a rappelé les grands principes qui doivent guider l'action gouvernementale, tout particulièrement l'article 33 de notre Constitution qui dispose que : « Les membres du Gouvernement sont politiquement solidaires ».

Aussi, tout en soulignant les caractéristiques de la nouvelle équipe gouvernementale, à savoir : l'ouverture, le renouveau et le respect des équilibres, le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence **Ali BONGO ONDIMBA** a-t-il instruit les membres du Gouvernement à l'effet :

- * de traduire en actes législatifs et réglementaires, les résolutions du Dialogue Politique ;
- * d'engager les discussions avec les partenaires sociaux, en vue de la conclusion d'une trêve sociale ;

* d'accélérer la mise en œuvre du Plan de Relance Economique (PRE), afin de booster la croissance économique, source de création d'emplois, gage d'amélioration des conditions de vie de nos compatriotes.

AU TITRE DES PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DE LA PROSPECTIVE ET DE LA PROGRAMMATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Conseil des Ministres a adopté deux (2) projets d'ordonnances autorisant l'Etat gabonais à contracter des emprunts :

- d'un montant de quarante cinq millions sept cent mille (45 700 000) euros auprès de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), en vue de la

réalisation du projet de développement des statistiques au Gabon ;

- d'un montant de quatre vingt quatre millions six cent trente mille (84 630 000) euros auprès de la Banque Africaine de Développement (BAD), aux fins de financer le projet de renforcement des capacités pour l'employabilité des jeunes et l'amélioration de la protection sociale.

Enfin, le Conseil des Ministres a entériné les mesures individuelles suivantes :

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

- Directeur de Cabinet : M. **Brice LACRUCHE ALIHANGA.**

SECRETARIAT GENERAL

- Conseillers Spéciaux du Président de la République :
 - Mme Léa Murielle **NDONG Dite BENDOME** ;
 - M. Léandre **NDJAMBOU**.
- Conseiller du Président de la République : M. **Jean-Pierre LASSENY DUBOZE**.
- Attachés de Cabinet du Président de la République :
 - **KOUMBA KOMBILA** ;
 - **Christian WALI WALI**.

MM. :

- **KOUMBA KOMBILA** ;
- **Christian WALI WALI**.

**MINISTERE DE LA FAMILLE, DE LA
PROTECTION SOCIALE ET DE LA
SOLIDARITE NATIONALE**

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

- Directeur Général : Dr **Nicole ASSELE.**

**MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES,
DE LA FRANCOPHONIE ET DE
L'INTEGRATION REGIONALE, CHARGE
DES GABONAIS DE L'ETRANGER**

AMBASSADE, HAUTE REPRESENTATION DE
LA REPUBLIQUE GABONAISE EN FRANCE

- Conseiller Economique, Chargé des Services de la Représentation Europe et Amérique du Conseil Gabonais des Chargeurs : M. **Damas KAKOUNDJA.**

MINISTERE DU PETROLE ET DES
HYDROCARBURES

- Directeur Général des Hydrocarbures : M.
Vincent de Paul MASSASSA.

Je vous remercie.

FIN.